

Buses anti-dérive reconnues en Belgique

L'utilisation d'un matériel permettant de réduire la dérive de pulvérisation de minimum 50 % est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2019. Cette obligation nécessite de s'équiper avec du matériel reconnu en Belgique.

Buses anti-dérive 50 %

Buses à fente classique

Marque	Modèle	Calibre
Albuz	AXI	ISO 05 et calibres supérieurs
Lechler	LU	ISO 05 et calibres supérieurs
Teejet	XR	ISO 05 et calibres supérieurs

Buses à pastille de calibrage

Marque	Modèle	Calibre
Albuz	ADE	Rouge, vert, turquoise, gris, noir, ivoire, blanc > Code couleur non ISO
	ADI	ISO 03 et calibres supérieurs
Hardi	LD	ISO 03 et calibres supérieurs
Hypro / Lumark	LD	ISO 03
Lechler	AD	ISO 03 et calibres supérieurs
Teejet	DG	ISO 03 et calibres supérieurs

Buses à aspiration d'air classique

Marque	Modèle	Calibre
Agrotop	TD	ISO 015 à 03
Albuz	AVI TWIN	ISO 02 et 025
Hardi	Injet	ISO 015
John Deere	Low-drift Air (LDA)	ISO 02 à 05
	Twin Air (TAQ)	ISO 03 à 06
Lechler	ID	ISO 015
Nozal	RRX / ARX	ISO 015 à 03
Teejet	AI	ISO 015 à 03

La liste des buses étant susceptible d'évoluer, il est conseillé de vérifier si des modifications ont été apportées sur Phytoweb.

Buses anti-dérive reconnues en Belgique

Buses anti-dérive 50 %

Buses à aspiration d'air basse pression

Marque	Modèle	Calibre
Agrotop	AirMix	ISO 02 et 03
Albuz	CVI	ISO 02 et 025
Hardi	Minidrift (MD)	ISO 02 à 05
	Minidrift duo	ISO 03 à 05
Hypro / Lumark	ULD	ISO 03
	Guardian Air (GA)	ISO 02 à 05
	GA TWIN	ISO 03 à 08
John Deere	Guardian Air Twin (GAT)	1003 à 1008 A
	Ultra Low Drift (PSULDQ)	2003 A
Lechler	IDK	ISO 02 à 05
	IDKN	ISO 03 et calibres supérieurs
	IDKT	ISO 02 et calibres supérieurs
	IDTA	ISO 025 à 04
Nozal	ADX	ISO 03 et calibres supérieurs

Buses à miroir

Marque	Modèle	Calibre
Teejet	TT (= classique)	ISO 03 et calibres supérieurs
	TTI (= à aspiration d'air)	ISO 02 à 06

Buses fin de rampe

Il n'est pas nécessaire que la buse fin de rampe dispose de la même classification que les buses de rampe. Le niveau de réduction de dérive du pulvérisateur sera celui des buses de rampe.

Marque	Modèle	Calibre
Agrotop	TD OC	ISO 02 à 04
	Airmix OC	ISO 02 à 05
Albuz	OCI	ISO 02 à 04
Hardi	B-jet	ISO 02 à 06
Lechler	IS	ISO 02 à 04
	IDKS	ISO 04 et 05
Teejet	AI UB	ISO 025 à 04

Buses anti-dérive reconnues en Belgique

Les buses anti-dérive 75 % et 90 % peuvent également être utilisées pour respecter l'obligation de réduire la dérive de minimum 50 %.

Buses anti-dérive 75 %

Buses à aspiration d'air classique

Marque	Modèle	Calibre
Agrotop	TDXL	ISO 04 et 05
	TD Hispeed	ISO 02 et 05
AirJet et AirTec	tous	
Albuz	AVI	ISO 015 à 05
	AVI TWIN	ISO 03 et 04
Hardi	S Injet	ISO 02 à 05
Hypro / Lumark	ULD	ISO 04
Lechler	ID	ISO 02 à 05
	ID3	ISO 025
Teejet	AI	ISO 04 et 05
	AIC	ISO 025 à 06
	AI3070	ISO 04
	AITTJ60	ISO 03 et 04

Buses à aspiration d'air basse pression

Marque	Modèle	Calibre
Agrotop	AirMix	ISO 04 et calibres supérieurs
Lechler	IDK	ISO 06 et calibres supérieurs

Buses fin de rampe

Il n'est pas nécessaire que la buse fin de rampe dispose de la même classification que les buses de rampe. Le niveau de réduction de dérive du pulvérisateur sera celui des buses de rampe.

Marque	Modèle	Calibre
Albuz	AVI OCI	ISO 02 à 04

Buses anti-dérive reconnues en Belgique

Buses anti-dérive 90 %

Buses à pastille de calibrage

Marque	Modèle	Calibre
Hypro / Lumark	LD	ISO 04 et calibres supérieurs

Buses à aspiration d'air classique

Marque	Modèle	Calibre
Agrotop	TDXL	ISO 06 et calibres supérieurs
Albuz	AVI	ISO 06 et calibres supérieurs
Hardi	S Injet	ISO 06 et calibres supérieurs
Hypro / Lumark	ULD	ISO 05
John Deere	PSULDQ	2004A - 2005A
Lechler	ID	ISO 06 et calibres supérieurs
	ID3	ISO 03 et calibres supérieurs
	PRE 130	ISO 05
Syngenta	Turf Nozzle	08 et calibre supérieurs
Teejet	AI	ISO 06 et calibres supérieurs

Buses à aspiration d'air basse pression

Marque	Modèle	Calibre
Albuz	CVI TWIN	ISO 03 et 04
Teejet	AIXR	ISO 05